

**LéaV - Laboratoire de l'École nationale supérieure
d'architecture de Versailles**

**Publications du LéaV
Éditions en ligne**

**Actes de la journée d'étude « Co-concevoir en architecture.
Formes de collaboration et hybridations de savoirs »
École nationale supérieure d'architecture de Versailles,
organisée le 16 octobre 2020**

**Sous la direction de Luciano Aletta, Marina Khémis, Ronan Meulnotte,
Ana Marianela Rochas-Porraz et Sylviane Saget**

Co-imaginer la ville à la télévision ?

Sophie Suma

Pour citer cet article

SUMA Sophie, « Co-imaginer la ville à la télévision ? ». In : ALETTA Luciano, KHÉMIS Marina, MEULNOTTE Ronan, ROCHAS-PORRAZ Ana-Marianela et SAGET Sylviane (dir.), *Co-concevoir en architecture. Formes de collaboration et hybridations de savoirs*. ENSA Versailles, 2023. Actes de la journée d'étude « Co-concevoir en architecture. Formes de collaboration et hybridations de savoirs » (organisé le 16 octobre 2020), LéaV/ENSA Versailles, mis en ligne le 21 novembre 2023, p. 70-79.

ISBN : 978-2-9578793-1-1

Co-imaginer la ville à la télévision ?

Sophie Suma

De quelles manières les membres d'une communauté urbaine peuvent-ils agir pour faire en sorte que leurs besoins soient mieux représentés ? Que faire lorsque la démocratie représentative faillit en tant que dispositif de redistribution des droits, ou encore, en tant qu'organe de visibilité équitable des voix ? En matière d'aménagements urbains, depuis plusieurs décennies déjà, ces questions sont débattues dans l'objectif de re-politiser les processus de développement des projets urbains¹. Autogestion², droit à la ville³, consultation participative, *empowerment*⁴, émancipation délibérative, autonomie réflexive et convivialité⁵, etc., depuis la fin des années 1960, le vocabulaire visant à décrire les spécificités de la démocratie participative⁶ s'enrichit de plus en plus. Face aux injustices spatiales⁷ – phénomène anti-éthique se développant majoritairement dans les grands centres urbains – une mobilisation intellectuelle citoyenne s'engage dans le but d'interroger, voire de réviser les processus d'études et d'applications de certaines décisions imposées de façon autoritaire et majoritairement dans le cadre des planifications de nouveaux programmes urbains et architecturaux⁸.

En France bien sûr, mais aussi aux États-Unis, le sujet n'est pas neuf car depuis la seconde partie du siècle dernier de nombreux exemples de dysfonctionnements sont étudiés, puis dénoncés. Mais malgré l'immense travail d'analyse et de sensibilisation déjà existant, les problèmes liés aux mauvaises représentativités des voix citoyennes se posent aujourd'hui encore. Que faire alors pour donner du sens à certains projets urbains ? Quelle(s) solution(s) adopter pour faire en sorte de respecter les diversités urbaines, alors que les décisions en matière d'urbanisme n'appartiennent pas aux communautés habitantes qui pourtant sont les actrices de ces mêmes diversités ? Car finalement, quels sont ceux qui sont plus concernés par l'avenir d'un quartier que ceux qui l'arpentent et l'habitent quotidiennement ? C'est précisément à partir de cette dernière remarque et grâce en partie à la notoriété de l'agence d'architecture de l'architecte américain alors déjà très célèbre Charles Moore (MHG/

Centerbrook Architects)⁹, qu'en 1976, Chad Floyd, lui aussi architecte, développe le *Designathon*, un dispositif médiatique et participatif tout à fait inédit. Le projet de Floyd n'est pas la première tentative de démocratie participative appliquée aux domaines de l'architecture et de l'urbanisme aux États-Unis. Avant lui, l'*Advocacy Planning* de Paul Davidoff (1965)¹⁰ et d'autres initiatives locales avaient déjà préfiguré de telles postures. Cependant, le *Designathon* reste paradigmatique dans son approche médiatique et dans la figuration d'une alliance stratégique avec des chaînes de télévisions locales et nationales. Il a participé à la diffusion en masse d'une attitude conceptuelle remplaçant la notion de collectif au centre des décisions publiques, tout en considérant le public des émissions de télévision comme des citoyens aguerris. Le terme « collectif » forme ici ce que le philosophe pragmatiste américain John Dewey a aussi appelé « public » en 1927¹¹, pour désigner des membres qui ont acquis des compétences scientifiques et pratiques. Le droit de participation, en termes d'affaires publiques, la vérification des compétences citoyennes, les délégations de gouvernances, ou encore l'engagement en matière de jugement, sont des objets déjà largement étudiés, aussi le texte qui suit n'en fait pas l'état de l'art, mais vise à interroger l'apport d'une émission de télévision pour engager le dialogue entre les acteurs habitant les villes et ceux qui les façonnent. En effet, que peut-on saisir des messages politiques et conceptuels véhiculés par le *Designathon* à la télévision, alors que ce dispositif se tient à cheval sur deux logiques qui sont à première vue aux antipodes l'une de l'autre : les *mass medias*, d'un côté, et les collaborations participatives, de l'autre ? Le *Designathon* est-il à interpréter comme d'une forme particulière de démocratie participative ?

Les injustices spatiales comme point de départ

Dans les années 1970, fraîchement diplômé de Yale (1973), Chad Floyd se sent concerné par les problèmes liés aux injustices spatiales, touchant notamment à cette époque la ville de New York. Ces formes nouvellement médiatisées d'injustices s'établissent notamment par l'entrée en scène de projets immobiliers imposés sans consultations citoyennes provoquant de spectaculaires transformations matérielles, culturelles et sociales au sein de nombreux quartiers, tout en bouleversant l'écologie située des rues et des lieux de vie¹². Selon

Edward Soja, les injustices spatialisées, produisent « de la discrimination localisationnelle et spatiale », comprenant : « [...] les charcutages électoraux (le “*gerrymandering*”), les restrictions des investissements municipaux, les processus d’exclusion engendrés par la procédure de zonage ou encore l’apartheid territorial, la ségrégation résidentielle institutionnalisée, l’empreinte des géographies coloniales et/ou militaires au service du contrôle social, et la création à toutes les échelles d’autres structures spatiales du privilège organisées selon le modèle centre-périphérie¹³ ». Le rejet ou l’invisibilisation de certaines communautés au profit d’autres, plus riches, ou contribuant au développement de l’économie capitaliste, sont matérialisés dans la ville par la prolifération de dispositifs ou d’aménagements discriminants : nouveaux bâtiments aux loyers exorbitants, privilèges pour les grandes enseignes commerciales, privatisation des espaces publics, etc. Plus récemment, apparaissent différentes formes d’installations anti-SDF, participant d’une violente exclusion sociale spatialisée particulièrement anti-éthique¹⁴. Comme le rappelle Soja, ces pratiques tendent « à la redistribution des richesses en faveur des riches et au détriment des pauvres. Cette injustice dans la redistribution est encore aggravée par le racisme, le patriarcat, le préjugé hétérosexuel et de nombreuses autres formes de discrimination spatiale et “localisationnelle”¹⁵ ». Ces dernières observations empiriques des inégalités urbaines ont notamment été théorisées par les acteurs de la géographie radicale développée aux États-Unis dans les années 1970, qui leur ont donné une légitimité académique¹⁶. Cependant, le travail précurseur de la journaliste Jane Jacobs apparaît bien paradigmatique. *The Death and Life of Great American Cities* (1961)¹⁷ est un ouvrage rassemblant plusieurs enquêtes de terrain qu’elle mène dans certains quartiers new-yorkais (Greenwich Village, Brooklyn, etc.). Elle y décrit l’existence de pressions collectives des communautés, d’expulsions de populations de leurs habitations et de leurs commerces à cause des spéculations immobilières, l’exclusion des minorités ethniques dans certains quartiers, ainsi que le déséquilibre de l’écologie urbaine provoqué par la conception « froide et normative » des espaces (*zoning* et fonctionnalisme). Floyd est très intéressé par le travail de Jacobs, et interroge alors le rôle potentiel de l’architecte dans la résolution de ces problématiques. En s’appuyant sur les activités new-yorkaises des années

1960 menées par les membres de l’*Advocacy Planning*, il remarque que le manque, ou le refus de communication entre les organes de pouvoir et les communautés habitantes est souvent la cause d’une impossibilité d’identifier et d’anticiper les injustices spatiales. Il envisage alors d’étudier des solutions pour encourager le dialogue entre les différentes instances citoyennes et politiques des villes¹⁸.

Floyd pense que l’ensemble des communautés concernées par les modifications des aménagements urbains, dont les habitants, ne sont pas suffisamment mises en relation¹⁹. L’objectif est alors de faciliter la visibilité d’un réseau d’acteurs plus large mais encore mal identifié. Selon lui, il est dans ce cas nécessaire de construire des outils de co-conception, de co-design, en privilégiant un design-situationnel²⁰. Le mot design est ici synonyme de conception. Il s’agit d’un type de conception qui utilise positivement les dynamiques d’acteurs locaux (culturels, citoyens, économiques et politiques). Aujourd’hui, aux États-Unis et ailleurs, les pratiques participatives engagées dans les études des projets architecturaux et urbains sont bien plus courantes²¹ que dans les années 1970, aussi Floyd rappelle qu’au moment où le dispositif du *Designathon* est créé, la démarche participative « était plutôt un phénomène abstrait, davantage fantasmé ». Pour ce projet, il voulait « inventer un moyen d’intégrer concrètement la communauté dans le processus de conception du début à la fin du projet en plusieurs étapes, [...] expérimenter le principe du *slow-design*, c’est-à-dire un mode de fonctionnement plus doux, plus souple, plus lent »²². D’une certaine manière, cette posture est militante. L’objectif est de lutter contre l’uniformisation des espaces urbains rassemblés par fonction (le *zoning*), contre la dépersonnalisation des rues avec l’arrivée des grandes enseignes commerciales, et contre les discriminations spatiales²³. Selon Floyd, l’un des axes à envisager pour rétablir les égalités en matière de droit à la vie urbaine est donc certainement la co-construction encourageant le dialogue participatif²⁴.

Le Designathon comme dispositif participatif

D’une certaine manière, le *Designathon* fut présenté par Floyd et les médias comme une tentative formelle de démocratie participative à l’endroit de l’architecture et de l’urbanisme²⁵. La notion de participation a donc été présente dès la genèse du

projet. Plus précisément, il s'agissait de mettre en œuvre une forme originale d'architecture participative. Cette expression fait référence à un processus de conception de l'habitat ou des espaces urbains, prenant en compte la collaboration de plusieurs communautés d'experts en architecture, en urbanisme (ou en construction), d'acteurs politiques et économiques, et de résidents des quartiers en transformation²⁶. Dans le champ de l'architecture, l'un des enjeux des pratiques participatives est d'ailleurs en partie démocratique : « la démocratie peut apparaître [...] sous la forme de la participation des usagers au domaine construit » par « la nécessité d'un dialogue entre utilisateurs et réalisateurs²⁷ ». Aussi, dans cette optique Chad Floyd imagine l'architecte comme un médiateur, lui-même acteur d'un vaste réseau d'individus co-présents et co-actifs. La forme de cette organisation, faite de personnes, se rapproche de la notion de collectif que Bruno Latour a défini pour faire apparaître le monde commun qu'est la société non pas comme une entité préexistante et indépendante, mais bien comme une matière complexe de réseaux et de relations²⁸. Ainsi, le *Designathon* permet de rendre visible un collectif agissant dans le cadre des activités de reconfigurations urbaines. Il a d'ailleurs trois fonctions principales. Dans un premier temps, il permet de sensibiliser le public aux activités de conception des projets architecturaux, mais également aux enjeux des politiques urbaines. Deuxièmement, il met en œuvre un dispositif participatif de création architecturale et d'études urbaines prenant la forme d'ateliers, de débats et d'événements festifs, pour encourager le dialogue et faire apparaître le réseau d'acteurs et les actions engagées. Enfin, il sert à faire rayonner médiatiquement les spécificités de l'étude des projets urbains à une échelle nationale pour encourager un très large public à participer et pour fédérer des personnes et des idées. La solution envisagée pour réaliser ce dernier point est ainsi de produire et de diffuser une émission de télévision itinérante.

Lorsque Floyd imagine ce projet, le pays traverse une crise pétrolière et économique. Il y a moins d'appels d'offres dans le domaine du bâtiment. L'aspect créatif des propositions est alors primordial pour se démarquer des autres candidats. Grâce au dispositif du *Designathon*, l'agence de Floyd et Moore remporte de nombreux contrats gouvernementaux, car ce concept est très innovant pour l'époque. À chaque présentation, il est très apprécié

des villes qui rencontrent certains problèmes pour intégrer de nouveaux projets d'aménagements. En effet, une fois présentées, ces nouvelles hypothèses de transformations urbaines et architecturales sont très rapidement contestées par de nombreuses associations de quartier qui se dressent fortement contre leur mise en œuvre. Les discussions sont alors impossibles et les projets sont au point mort. Lorsqu'en 1976 Floyd et Moore proposent le premier *Designathon* à la ville de Dayton, les membres du comité de pilotage sont assez soulagés de savoir que ce dispositif pourrait apaiser les tensions qui se jouent avec les associations et les comités de quartier qui font bloc devant les projets. C'est donc en incluant les habitants dans le processus de conception que Floyd remporte son premier marché. Pour rétablir le dialogue, il propose d'abord d'ouvrir des espaces de travail dans des boutiques vitrines au centre-ville. Géographiquement trop éloignée, l'agence d'architecture MHG/Centerbrook Architects basée dans le Connecticut ne pouvait pas permettre à Floyd et son équipe de favoriser les prises de contacts avec les habitants des quartiers à transformer. Selon lui, l'exposition des architectes en train de travailler dans des vitrines ouvertes sur la rue était une bonne manière de créer des liens avec les résidents. Le public pouvait suivre facilement l'avancée des études et des architectes, voire passer à l'improviste pour en discuter avec eux.

L'autre action significative qui a permis de mettre en œuvre la dimension participative de cette expérience a été d'organiser plusieurs types de rencontres prenant la forme d'ateliers ou d'événements en plein-air pour faire connaissance avec les communautés citoyennes. Rencontres, apprentissage de la lecture de plans, découverte du vocabulaire architectural ou urbain, déambulations dans les quartiers, partage et échange d'idées par l'entrée de discussions thématiques programmées ou informelles, etc., les expériences collectives se sont stratégiquement multipliées. Le but était d'augmenter les compétences des citoyens en matière d'architecture et de politiques urbaines. Mais un autre genre de rendez-vous important a également été planifié : plusieurs espaces de débats quotidiens pour créer des rencontres entre les habitants, les responsables politiques, les investisseurs financiers privés, les promoteurs immobiliers et les architectes-urbanistes. Il était question d'encourager les discussions et d'aborder des points problématiques posés par les projets envisagés de reconfigurations

urbaines ou architecturales. Aujourd'hui ces pratiques d'ateliers et de débats sont fréquentes, mais il était tout à fait nouveau à l'époque d'imaginer partager ces sujets avec les habitants, d'inclure les citoyens au réseau d'initiés. Les problématiques conceptuelles et politiques architecturales et urbanistiques étaient plutôt considérées comme trop complexes pour en discuter avec d'autres personnes que des experts qualifiés qui feraient les bons choix pour la communauté. Procéder ainsi a été très atypique et innovant. Floyd souhaitait rompre avec la tradition élitiste d'une pratique de l'architecture décontextualisée des terrains d'études et de leurs publics. Cependant, l'ensemble de ces événements ne suffisaient pas selon Floyd à officialiser la participation du public dans les futurs projets d'aménagement. L'émission de télévision devait donc permettre d'augmenter la visibilité des études architecturales et urbanistiques, de sensibiliser le public et d'encourager les contributions des citoyens aux décisions par l'intermédiaire de votes individuels.

Entre 1976 et 1985, par le biais des chaînes nationales NBC et CBS, les succursales locales ont diffusé 22 épisodes d'une heure chacun. Le concept a voyagé à travers une bonne partie de l'est du territoire américain. Floyd a développé six *Designathon* en tout (études et émissions de télévision), et a travaillé à l'élaboration de projets architecturaux et urbains spécifiques pour chacune de ces villes : Dayton dans l'Ohio, Roanoke et Salem en Virginie, Watkins Glen dans l'état de New York, Springfield au Massachusetts, et Indianapolis dans l'Indiana. Le nom *Designathon* est composé du mot design, pour faire référence à la conception du projet urbain, et du suffixe athon, pour rappeler l'influence de plusieurs émissions de télévisions américaines existantes comme le Téléthron²⁹ ou les TV marathons³⁰ qui étaient dédiées à des sujets particuliers et qui pouvaient durer plusieurs heures. Suivant le même principe que ces programmes très à la mode à l'époque, le public du *Designathon* pouvaient voter en téléphonant aux différentes propositions formulées par les architectes en direct du plateau de télévision. La consultation citoyenne était ainsi mise en œuvre par le biais de l'émission et du journal local. Or, est-ce que ce type de consultation répond vraiment aux enjeux de la démocratie participative ?

Le terme démocratie est construit à partir des mots du grec ancien *demōs*, qui signifie territoire ou peuple, de *daisthai*, qui correspond au verbe partager et de *kratien*, signifiant commander, puis *kratos*, le pouvoir. D'un point de vue étymologique la démocratie renvoie donc au pouvoir légitime du peuple en un milieu. Dans la "démocratie directe", chaque individu peut agir à son niveau pour participer collectivement aux décisions. Avec cette définition, la démocratie est indispensablement participative. C'est le droit aux initiatives collectives populaires, à la participation continue durant l'ensemble du processus décisionnel. Or d'un point de vue politique, donner plein pouvoir aux citoyens est une aberration, car la masse est supposé être irrationnelle et ingouvernable en autonomie³¹. En substance, cette forme de démocratie issue de l'agora antique n'existe plus dans les fonctionnements des politiques gouvernementales contemporaines. Aujourd'hui, la démocratie la plus courante est activée par une forme de gouvernement qui permet au peuple d'élire par le vote ses représentants (suffrage universel) ; c'est la démocratie représentative. Car comme le souligne Érik Neveu, selon ce principe : « Les représentés doivent souscrire à l'image d'un représentant autorisé à parler en leur nom, à formuler leurs attentes³² ». Aussi la démocratie participative, se différencie nécessairement de ce mode électif lorsqu'il ne donne pas satisfaction et qu'un malaise s'installe entre les représentants et les représentés. Lorsque les représentés peinent à s'identifier aux discours des représentants, le monde politique vit alors une contestation de la représentation, signifiée par des mouvements d'indignation. Ces manifestations de masse appellent alors à la participation. Or ce que l'on entend avec le terme participation reste néanmoins à être défini, car comme le rappelle John Dewey, le rôle de la démocratie participative n'est pas de donner une illusion de participation des publics pour légitimer les décisions gouvernementales, mais bien de favoriser une compétence citoyenne en matière politique³³. Effectivement, selon lui, pour que la démocratie soit participative il ne suffit pas que les citoyens soient uniquement consultés ou sensibilisés, mais bien que leurs voix soient prises en compte de façon efficiente, et qu'ils participent de la constitution des règles (lois), des actions politiques et des modalités

de gouvernance³⁴. Ici l'établissement d'un « public » ne permet pas le consensus, bien au contraire, il révèle la pluralité et la diversité³⁵. Aussi, il semble différer du public télévisé du *Designathon* par son statut politique. Selon Jean-Pierre Gaudin, la participation se joue à différents niveaux, de la simple consultation, au débat, à la coproduction des décisions publiques³⁶. Par ailleurs, il questionne à juste titre la dimension idéalisée de la participation : a-t-elle vraiment lieu dans la plupart des projets qui s'en revendiquent ? Floyd avait deux ambitions principales, sensibiliser et inclure les votes citoyens dans les études des projets d'aménagement. Mais on ne sait pas exactement à quel degré ces voix ont pesé dans la balance décisionnaire.

Grâce à son large rayonnement, la télévision peut en effet sensibiliser les publics de façon très efficace. Or, elle peut également être considérée comme un objet de contrôle de l'opinion publique³⁷, et les images des programmes télévisés qu'elle diffuse peuvent opérer comme des agents d'opacification du monde³⁸. Fort de nouvelles connaissances, le public a effectivement participé aux nombreuses discussions durant les activités du *Designathon*. Néanmoins, on ne sait pas avec exactitude si ces contributions ont été substantiellement prises en compte dans les versions finales des études³⁹. S'agissait-il de démocratiser des questions de politiques urbaines, ou d'une instrumentalisation de la matière citoyenne ? Les chantiers se sont étendus des années après ces moments d'échanges mais finalement, les rencontres publiques et les discussions ne se sont pas poursuivies au terme du dernier épisode de l'émission. Si certains ont pu interpréter le *Designathon* comme un outil de manipulation des masses, ou de propagande, le témoignage et les actes de Chad Floyd montrent bien qu'il n'a pas consciemment ou volontairement conçu ce projet suivant cette finalité. Néanmoins, en tant qu'architecte, il n'avait pas le dernier mot et malgré le développement réussi de ce dispositif participatif, le *Designathon* n'a fondamentalement pas abouti en tant qu'exemple de démocratie participative. Il semble d'ailleurs plus probable qu'il ait perdu sa dimension démocratique une fois transformé par la télévision avec tout ce qu'implique une émission télévisée en termes de scénarisation, de montage et donc de manipulation des représentations, des codes et des discours.

La médiation comme démocratisation des questions de politiques urbaines

Floyd voit la médiation comme une action ou une activité multiforme consistant à transmettre des informations, à partager des points de vue avec un public d'habitants qui peut, dès lors, prendre part en retour à la discussion. L'émission de télévision a effectivement permis de diffuser globalement le dispositif, de donner une visibilité aux études menées par les architectes, mais également de faire participer encore plus largement le public au projet grâce aux votes et aux nombreuses discussions publiques. Les chaînes locales diffusaient un épisode d'une heure tous les 30 jours en *prime time*, permettant à quiconque de participer en proposant ses idées par téléphone. Chaque épisode rassemblait des architectes, des habitants, et d'autres personnalités impliquées pour réfléchir sur la ville. Floyd décrivait les projets et ses différentes phases, avec l'aide de maquettes qui étaient filmées en gros plans. Certaines séquences étaient présentées sous la forme de mini-reportage où l'on suivait les activités des architectes et l'élaboration des projets, d'autres permettaient de récolter à la fois les votes du public ainsi que des fonds privés par téléphone. Les épisodes se terminaient par des débats d'idées. Le but de l'expérience était de construire collectivement des hypothèses pour les projets urbains. Floyd a tenté de transformer la nature habituellement passive du récepteur (le public), pour en faire un acteur du projet urbain au même titre que les architectes-urbanistes et les personnes déléguées au comité exécutif.

Par l'entremise du dispositif du *Designathon*, Floyd s'est présenté comme le « médiateur » (médiateur-acteur) des questions de politiques urbaines. La télévision fut le média qu'il choisit comme intermédiaire permettant l'action de médiation de l'information. Ici, Floyd et la télévision sont à la fois les intermédiaires et les médiateurs, soit les intermédiaires⁴⁰ du discours participatif. Or comme le précise Yves Citton au sujet des médiateurs (humains ou non-humains) et des contenus qu'ils véhiculent : « ils ne peuvent pas éviter de transformer ce qu'ils transportent, puisqu'ils sont forcés d'en sélectionner seulement certains aspects, mais ils ne peuvent le transformer qu'en en transportant quelque chose, qui ne fait que les traverser en tant qu'intermédiaires⁴¹ ». Justement, depuis les nombreuses recherches françaises de François

Jost, Frédéric Lambert, Jean-Pierre Esquenazi ou David Buxton (et bien d'autres), on s'accorde à penser que la télévision transforme les faits ou les discours en les mettant en scène. Mais à l'époque, Floyd ne voit pas la télévision comme un agent déformant ou transformant, elle est pour lui le moyen de tout montrer au public, d'être transparent sur ses intentions en tant qu'architecte, de faire preuve d'honnêteté, et de faire participer les habitants pour les rendre acteurs des transformations à venir dans leur ville⁴². Selon Jean-Marie Piemme, à ce moment-là la télévision est malheureusement perçue de manière utopique comme la solution aux problèmes de communication : « Chaque médium apparaît comme un remède au manque fondamental : l'incommunicabilité ; [...] chaque médium est l'instrument rêvé d'un nouvel humanisme⁴³ ». Il dénonce l'illusion d'une « harmonie sans cesse reconquise à travers les nouveaux médias et les possibilités qu'ils offrent d'établir enfin un "vrai" dialogue entre les hommes ». Pour Floyd la télévision est effectivement le remède au manque de dialogue intercommunautaire, un moyen d'augmenter la communication du projet urbain, à une époque où tel que le souligne Piemme, « la radio, la télévision, les *self media* ont successivement fait naître l'espoir d'un dialogue enfin rétabli⁴⁴ ».

Alors que dans toutes les émissions de télévision la censure (même en direct sur le plateau, par exemple en changeant de plan) était tout de même très pratiquée, pour contourner ce problème Floyd a pensé l'émission du *Designathon* comme un outil démocratique. Mais à la télévision le direct n'est jamais vraiment le direct car tout est prévu à l'avance, ce qui est montré est bien choisi, sélectionné, il n'y a donc ni transparence ni objectivité, tout n'est que construction⁴⁵. Cependant, le choix de Floyd quant à l'usage de ce média déformant qu'est la télévision, pour diffuser une idéologie participative et démocratique, n'est pas surprenant si l'on prend en compte les réflexions de l'époque. Dans les années 1970, la télévision était encore un média dans lequel on avait beaucoup d'espoirs en matière de communication et de démocratie⁴⁶. C'était un objet considéré comme démocratique dès lors qu'il permettait à tout le monde d'avoir accès à l'information et à la connaissance sans discrimination de genre ou de classe et à moindre coût. Pour Floyd, la télévision est une stratégie de médiatisation de masse des enjeux du métier d'architecte, un moyen de discuter et de participer aux projets urbains. Il voulait

aussi démontrer que l'architecture et l'urbanisme avaient trop souvent été des sujets d'étude entre experts déconnectés parfois des besoins réels des usagers. Finalement, on comprend qu'il souhaitait démocratiser les débats de politiques urbaines. Démocratiser, c'est rendre populaire, c'est mettre à la portée de tous des contenus, ou des objets habituellement hors de portée. Dans le cas du *Designathon*, la télévision a effectivement permis de démocratiser, de partager, de transmettre des connaissances sur l'architecture, et de sensibiliser le public en accueillant plusieurs débats mettant en jeu des questions politiques très importantes. Mais il est cependant certain que la télévision n'est pas pour autant un médium démocratique.

Il paraît plus clair maintenant que le projet tout entier (émission et ateliers) fut un dispositif de contribution civique et de consultation citoyenne. Mais il me semble dans ce cas plus juste d'imaginer qu'ici la télévision soit plutôt comprise comme un objet de démocratisation, de médiation ou de sensibilisation des publics aux questions architecturales et urbaines. Car même si l'ambition de Floyd était de mettre en œuvre un mode inclusif et participatif décisionnel, comparé notamment à la posture incrémentale⁴⁷ de Lucien Kroll, la co-construction totale par le *Designathon* ne semble pas s'être produite depuis les premières études jusqu'à la livraison des bâtiments et des aménagements. Même si elle a été l'objet d'un fantasme collectif pendant plusieurs années, la démocratie participative n'a pas vraiment eu lieu. Le dispositif ayant été soutenu par les habitants et financé par les collectivités et le gouvernement durant huit ans, son apport est en revanche clairement et positivement identifié. Il a conduit à la réalisation de nombreux chantiers dont la gestion de certains projets s'est étalée sur presque dix ans après les émissions. Il a été un exemple indéniable d'aide au dialogue intercommunautaire, mais faute de financements supplémentaires, l'émission itinérante et les activités participatives se sont arrêtées définitivement en 1985. Donc par la suite, les habitants n'ont plus été invités à co-construire ou à co-développer les projets urbains de ces villes de l'est américain pourtant si novatrices au contact du *Designathon* de Chad Floyd.

Conclusion

Sensible aux problèmes d'injustices et de discriminations spatiales ou d'équités locales, Floyd pense

que la communication peut aider à les anticiper. En mettant en relation tout un réseau d'acteurs, politiques, concepteurs, économiques et habitants, son objectif fût de pacifier les rapports entre citoyens et décisionnaires. En tant que dispositif pratique et réflexif, le *Designathon* est intéressant car il peut aider à imaginer des moyens de collaborer, ou de faire collaborer différentes communautés. Maintenant vieux de plus de 40 ans, il a pourtant toujours du sens aujourd'hui. Le *Designathon* est un projet interdisciplinaire, il s'est cristallisé autour de logiques diversifiées : conceptuelles (architecturales et urbanistiques), politiques (urbaines) et médiatiques (communication de masse). L'étude de cet objet doit donc faire appel à une méthode, elle aussi, bien différente des approches habituellement employées pour analyser les projets urbains. Son étude s'est donc inscrite nécessairement dans le champ des *studies* anglo-saxonnes, anglo-américaines, et plus précisément dans le sillon des *cultural studies* et *medias studies*⁴⁸. Cette altérité est à prendre en compte si l'on souhaite comprendre fondamentalement l'ambition de Floyd, de même que l'impact d'un tel dispositif dans les pratiques de médiations architecturales et urbaines, surtout si l'on considère leur influence dans la construction d'une compétence citoyenne en matière de politique urbaine.

En raison de la nature des pratiques télévisuelles, la démocratie participative ne semble pas pouvoir avoir lieu à la télévision. Néanmoins, en tant que média de masse, elle peut permettre de démocratiser et de faire la démonstration d'une forme nouvelle d'architecture participative. D'ailleurs, comme Chad Floyd, on peut penser que les médias TV⁴⁹ sont des objets de sensibilisation puissants, car ils sont populaires⁵⁰. Mais si les démarches contextuelles et participatives de Floyd ont encore du sens aujourd'hui, qu'en est-il de construire collectivement le projet urbain avec l'aide de la télévision ? Alors que de nos jours, cette dernière n'est plus celle que Floyd a connu à l'époque du *Designathon*, quels atouts pourraient bien offrir les médias TV aux communautés urbaines pour imaginer la ville ? En France ou à l'étranger les émissions de télévision ou web TV sur l'architecture présentent des idéologies différentes. L'exemple récent où Jean Nouvel est l'invité de Claire Chazal dans son émission *Le passage des arts* en février 2020 sur France 5, appartient bel et bien au prisme de la promotion ou de la publicité. L'architecte y présente son nouveau

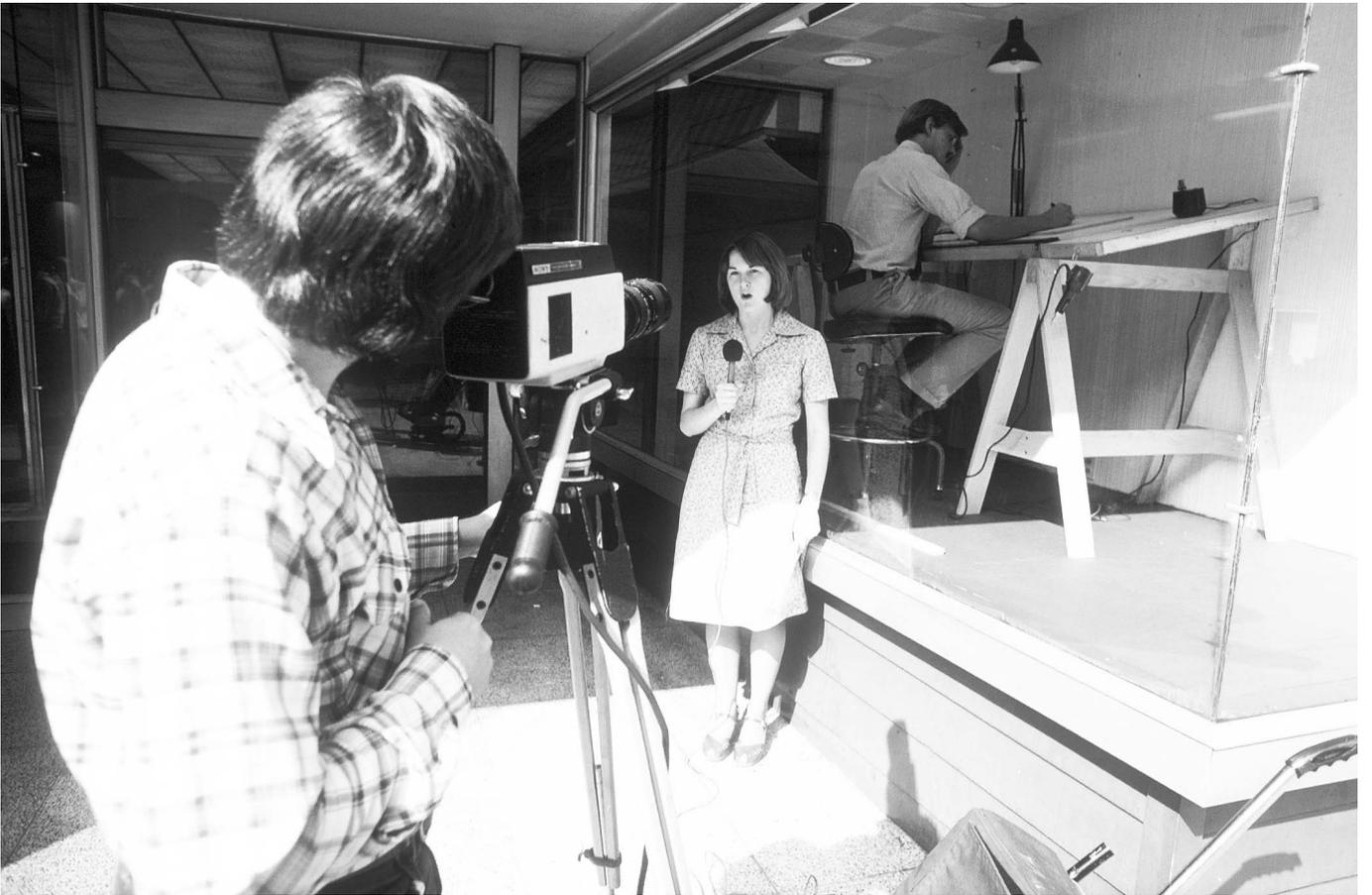
studio d'architecture à Shanghai et son exposition à la *Power Station of Art* de la ville. D'autres programmes relèvent davantage du divertissement comme *Extreme Makeover: Home Edition (Les maçons du cœur)* où il est question de reconstruire des habitations pour des personnes en difficulté. La très bonne émission *Architectures* (Arte, 1996+) se concentre, quant à elle, sur les aspects historiques et spectaculaires de l'architecture et la monographie d'architectes. Mais elle ne resitue pas explicitement l'architecture au sein de problématiques sociales. Que pourraient alors apporter des émissions intelligentes qui s'engageraient dans la diffusion de différentes formes de discussions traitant de questions architecturales et urbaines reliées à des problèmes de justice spatiale ? Que pourrait apporter leur rayonnement médiatique ? Et enfin, quelle forme pourrait prendre une émission dédiée aux questions de politiques urbaines et architecturales ? Si Chad Floyd a tenté d'y répondre en son temps, nous pourrions peut-être imaginer le retour d'une émission de débat, qui pourrait aujourd'hui encourager la démocratie participative pour un urbanisme et une architecture citoyenne.

Notes

1. BACQUÉ, Marie-Hélène, SINTOMER, Yves, 2011. *La démocratie participative. Histoire et généalogie*. Paris : La Découverte.
2. CASTORIADIS, Cornelius, 1979. *Le contenu du socialisme*. Paris : 10/18.
3. LEFEBVRE, Henri, 2009 [1968]. *Le droit à la ville*. Paris : Economica.
4. BACQUÉ, Marie-Hélène, BIEWENER, Carole, 2013. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? [1] ». *Idées économiques et sociales*. Vol 173, n° 3, p. 25-32.
5. ILLICH, Ivan, 2014 [1973]. *La convivialité*. Paris : Seuil.
6. DEWEY, John, 2010 [1927]. *Le public et ses problèmes*. Paris : Gallimard.
7. HARVEY, David, 2009 [1973]. *Social Justice and the City*. Londres : University of Georgia Press.
8. *Urban studies*.
9. Centerbrook Architects est le nom de l'entreprise de Charles Moore. Elle ouvre en 1975 et prend le relais de l'ancienne agence Moore Grover Harper (MGH) alors en charge du premier projet mené dans le cadre des *Designathon*, à Dayton. Chad Floyd devient par la suite l'un des associés principaux et dirige l'agence jusqu'en 2020.
10. DAVIDOFF, Paul, 1965. « Advocacy and Pluralism in Planning ». *Journal of the American Institute of Planners*.
11. DEWEY, John, 2010 [1927]. *Le public et ses problèmes*. Paris : Gallimard.
12. JACOBS, Jane, 2012 [1961]. *Déclin et survie des grandes villes américaines*. Marseille : Parenthèses.
13. SOJA, Edward W., 2010. « La ville et la justice spatiale ». *Justice et injustices spatiales*. Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre.
14. LABBÉ, Michaël, 2019. *Reprendre place : Contre l'architecture du mépris*. Paris : Payot-Rivage.

Notes (suite)

15. SOJA, Edward W., 2010. *op. cit.*
16. HARVEY, David, 1969. *Explanation in Geography*. Londres : Edward Arnold.
17. JACOBS, Jane, 2012 [1961]. *Déclin et survie des grandes villes américaines*. Marseille : Parenthèses.
18. FLOYD, Chadwick, 1984. « Giving Form in Prime Time ». In: C. HATCH, Richard. *Columns*. New York : New Jersey Institute of Technology, Van Nostrand Chadwick Reinold Company Inc., p. 287-296.
19. CROSBIE, Michael J., 1984. « Television as a Tool of Urban Design ». *Architecture*.
20. FLOYD, Chadwick, 1990. « Co-Design Review ». *Architecture*.
21. En France : Université Foraine, Collectif Etc. Bruit du frigo, Encore Heureux Architectes, YA+K Architectes, Sans Plus Attendre, Hyperville, Atelier d'Architecture Autogérée, et bien d'autres groupes d'architectes valorisent les approches éthiques et participatives dans l'invention de la ville.
22. L'ouvrage intitulé *Designathon. L'architecte et l'architecture participative à la télévision*, a été écrit en intégrant la quasi-totalité des textes retranscrits et traduits des six entretiens menés avec l'architecte américain Chad Floyd entre le 1^{er} avril 2018 et le 14 avril 2019. Il s'agissait d'écrire l'histoire du Designathon et son processus de conception, mais également de mettre à l'épreuve ce dispositif à travers plusieurs questions liées à son association directe avec les médias de masse. SUMA, Sophie, 2020. *Designathon. L'architecte et l'architecture participative à la télévision*. Paris : L'Harmattan.
23. *Ibid.*
24. LEFEBVRE, Henri, 2009 [1968]. *Le droit à la ville*. Paris : Economica, p. 108.
25. CHADWICK, Floyd, 1984. « Giving Form in Prime Time ». In : HATCH, C. Richard. *Columns*. New York : New Jersey Institute of Technology, Van Nostrand Reinold Company Inc., p.287-296.
26. BOUCHAIN, Patrick, 2006. *Construire autrement : Comment faire?* Paris : Actes Sud.
27. RAGON, Michel, 1977. *L'architecte, le Prince et la démocratie*. Paris : Albin Michel, p. 11.
28. LATOUR, Bruno, 2006. *Changer de société. Refaire de la sociologie*. Paris : La Découverte.
29. Le Téléthon est créé en 1966 et animé par le comédien Jerry Lewis pour recueillir des dons afin d'aider la recherche à combattre une maladie particulière ; la dystrophie musculaire.
30. Le Phil Donahue Show est l'une des premières émissions du genre TV marathon. Très célèbre aux États-Unis, elle a été diffusée durant 26 ans. Elle a débuté dans la ville de Dayton en 1970, ville dans laquelle a été créée le *Designathon* par Chad Floyd en 1976 alors qu'il n'avait que 32 ans.
31. DUPUIS-DERI, Francis, 2019. *Démocratie. Histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France*. Montréal : Lux Éditeur, p. 9.
32. NEVEU, Érik, 1993. « Médias et construction de la "Crise de la représentation" : le cas français ». *Communication. Information Médias Théories*. Vol 14, n°1, p. 20-54.
33. ZASK, Joelle dans la Préface [2010] de *Le public et ses problèmes* de John Dewey [1927].
34. DEWEY, John, 2010 [1927]. *Le public et ses problèmes*. Paris : Gallimard.
35. ZASK, Joëlle, 2008. « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle ». *Tracés, Revue de Sciences humaines* [En ligne]. N° 15. DOI : <https://doi.org/10.4000/traces.753>.
36. GAUDIN, Jean-Pierre, 2013. *La démocratie participative*. Paris : Armand Colin.
37. CHOMSKY, Noam, MCCHESENEY, Robert Waterman, ARCAL, Liria, BEAUCHAMP, Colette, 2015 [1991]. *Propagande, médias et démocratie*. Montréal : Ecosociété.
38. FLUSSER, Vilém, 2006. *La civilisation des médias*. Belval : Circé.
39. APPLEBY, Michael, 1984. « Commentary on Roanoke Design'79 ». In: HATCH, C. Richard. *Columns*. New York : New Jersey Institute of Technology, Van Nostrand Reinold Company Inc., p. 297-299.
40. CITTON Yves, 2017. *Médiarchie*. Paris : Seuil.
41. *Ibid.* p. 47.
42. SUMA, Sophie, 2020. *Designathon. L'architecte et l'architecture participative à la télévision*. Paris : L'Harmattan.
43. PIEMME, Jean-Marie, 1984. « Les illusions de la communication ». *Réseaux*. Vol. 2, n°8, Éditions Labor, p. 37-52.
44. *Ibid.*
45. LAMBERT, Frédéric, 1995. « Les indices du direct (Vérité, authenticité et simultanéité à la télévision) ». *Télévisions : la vérité à construire*. Paris : L'Harmattan.
46. BOUTET, Marjolaine, 2010. « Soixante ans d'histoire des séries télévisées américaines ». *Revue de recherche en civilisation américaine* [En ligne]. N° 2.
47. L'incrémentalisme est un dispositif réflexif, conceptuel et ouvert qui ne fige pas le programme avant que le projet ne débute et qui ajoute des données, des éléments, au fur et à mesure qu'il se construit. Il permet à tous les participants du projet d'intervenir à tout moment. Selon Lucien Kroll, il s'agit d'une direction écologique qui permet d'organiser des décisions tout au long du projet, jusqu'à sa finalisation. Ce système permet la remise en question potentielle des éléments du projet, jusqu'à ce qu'il aboutisse à un résultat partagé. Ce dispositif est notamment expérimenté en 1969 pour la commande de la Mémé, espace étudiant de l'Université de Louvain-la-neuve en Belgique. Voir : KROLL, Lucien, 2012. *Tout est paysage*. Paris : Sens & Tonka.
48. Cette étude et la prise de contact avec Chad Floyd en 2018 dans le but de publier un ouvrage, sont venues alimenter un projet de recherche mené en binôme avec le philosophe Mickaël Labbé, pour les 50 ans du *Droit à la ville* (Lefebvre, 1968). Le projet *Prendre Place* visait à discuter de différentes initiatives participatives pour créer et recréer la ville, et le Designathon fut présenté lors du colloque comme l'un des exemples formels et médiatiques de ce droit à la ville dont parle Henri Lefebvre. (Université de Strasbourg, IDEX U&C, CREPhAC, ACCRA, 2018-2019)
49. Les médias tv recouvrent l'ensemble des productions télévisuelles et des systèmes de diffusion. Il s'agit des émissions de chaînes publiques ou privées disponibles via les dispositifs par câble et par satellite, des offres d'opérateur de téléphonie, de la Télévision numérique terrestre (TNT), des séries et documentaires diffusés par les plateformes Netflix, Amazon (et d'autres comme les networks américains : HBO, Showtime, CBS, etc.) et bien évidemment d'internet, où l'on voit apparaître en plus des rediffusions des chaînes habituelles, des web tv sur Youtube, Vimeo, etc., produites tant par des professionnels (villes, institutions culturelles, organismes privés) que par des amateurs.
50. LE GRIGNOU, Brigitte, NEVEU, Erik, 2017. *Sociologie de la télévision*. Paris : La Découverte



1. et 2. Chad Floyd - Émissions et ateliers Designathon, USA (1976-1984).
© Chad Floyd-Charles Moore-Centerbrook Architects.



3. Chad Floyd - Émissions et ateliers Designathon, USA (1976-1984).
© Chad Floyd-Charles Moore-Centerbrook Architects.